

Communiqué de presse du président de l'Association TGV GCA

6 jours après la remise du rapport de la Commission Mobilité 21 au Ministre des Transports proposant de hiérarchiser les grands projets d'infrastructures à lancer dans les 20 prochaines années, **le Conseil d'administration de l'association TGV Grand Centre Auvergne, s'est réuni sous la présidence de Rémy POINTEREAU, Sénateur du Cher.**

Les membres du Conseil d'administration ont pris acte des préconisations du rapport de la Commission, tout en regrettant le prolongement des délais de réalisation.

Ils ont constaté que la Commission :

- **a retenu le projet POCL et l'a validé sans réserve dans ses objectifs et ses fonctionnalités ce qui le rend inéluctable**
- **conforte le projet POCL, en reconnaissant que la date de saturation de la LN1 n'est plus une hypothèse.**
- **a pris en considération le critère d'aménagement du territoire en préconisant de réduire la fracture territoriale.**
- **donne une place toute particulière au projet par la mise en place d'un observatoire de la saturation et des conditions d'exploitation, notamment de la LN1, ce qui permettra de faire avancer le projet en fonction de l'échéance de la saturation, à conditions d'y associer toutes les parties prenantes.**
- **recommande de poursuivre les études d'approfondissement en vue de l'aboutissement des procédures pour engager le projet dès que nécessaire en préconisant ainsi la provision de 2 Mds€ pour le démarrage de premiers travaux.**

Après ce constat, les membres du Conseil d'Administration ont voté à l'unanimité la motion ci-jointe qui a été envoyée au gouvernement